

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global Infrastructure Fund - AH (EUR)

ISIN : LU0512092221, Monnaie de base : EUR

Un fonds de Morgan Stanley Investment Funds

Le fonds est géré par MSIM Fund Management (Ireland) Limited, une entité du groupe Morgan Stanley.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

- Croissance à long terme de votre investissement

Principaux placements

- Le Fonds investira à au moins 70 % dans des actions d'entreprises, y compris dans des Real Estate Investment Trust.

Politique d'investissement

- Investir dans des entreprises domiciliées partout dans le monde qui appartiennent au secteur des infrastructures. Par exemple, la construction et l'entretien de routes, l'exploitation d'aéroports, la distribution d'électricité, etc. Lorsque le Fonds investit dans des fonds et des trusts, l'investisseur peut également assumer indirectement les frais de gestion courants inhérents à ces placements.
- En tant que partie essentielle et intégrante du processus d'investissement, le Conseiller en placement évalue les facteurs susceptibles d'exercer une influence importante sur la soutenabilité des hautes performances à long terme, y compris les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et cherche dans ce cadre à nouer un dialogue avec les équipes dirigeantes des sociétés.
- Le Fonds comprend des exclusions et des restrictions liées au tabac, au divertissement pour adultes, aux jeux d'argent et aux armes sur les sociétés associées à de graves controverses ESG sans mesures correctives et améliorations significatives. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Fonds (www.morganstanleyinvestmentfunds.com et sur www.morganstanley.com/im).
- La performance du Fonds sera mesurée par rapport à celle de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Index (l'« Indice de référence »). Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il n'est pas conçu pour répliquer un indice de référence. Par conséquent, il n'est soumis à aucune contrainte de composition.

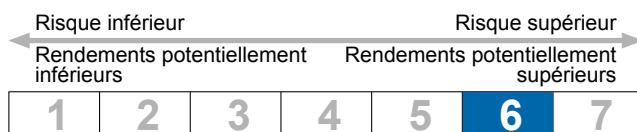
Autres informations

- Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des investissements qui ne remplissent pas les critères ci-dessus.
- Cette classe d'actions est couverte contre les risques de change. Elle vise à réduire l'impact sur votre investissement des fluctuations de taux de change entre la devise du fonds et la devise de la classe d'actions.
- Le revenu sera inclus dans la valeur de vos actions.

Achat et vente de parts

- Les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts tout jour ouvrable au Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie car il investit dans le secteur des infrastructures et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de forte amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Les placements dans les infrastructures comportent des risques supplémentaires.
- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- Pour que la classe d'actions puisse mettre en œuvre la couverture des changes, des tierces parties doivent remplir certaines obligations contractuelles. Votre investissement est donc soumis à un risque supplémentaire dans la mesure où il est possible que ces tierces parties ne respectent pas leurs obligations.

FRAIS

Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance éventuelle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 5.75%

Frais de sortie 0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.77%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Non applicable

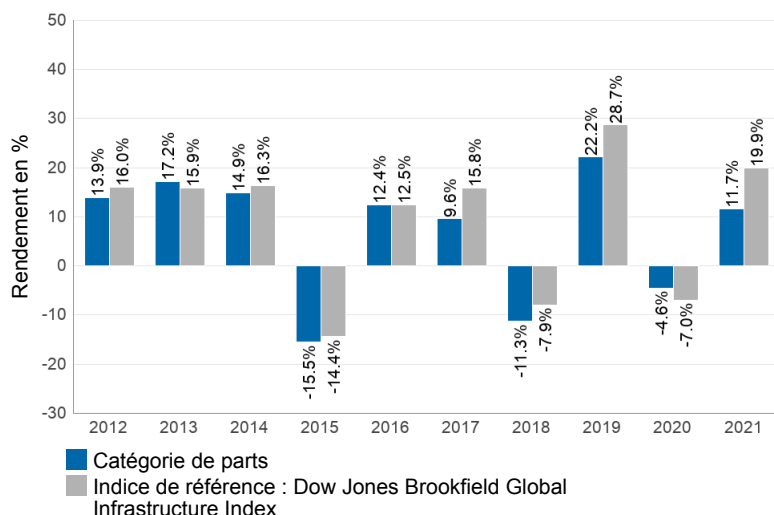
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à un maximum. Il est possible que dans certains cas ils soient inférieurs. Consultez votre conseiller financier pour obtenir de plus amples informations.

Le montant des frais courants est calculé à partir des dépenses engagées sur l'année close le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Les coûts de négociation des placements sous-jacents du fonds ne sont pour la plupart pas comptabilisés.

Le fonds pourra prélever une commission sur les achats, ventes ou échanges de parts s'il estime que d'autres détenteurs de parts subiront un préjudice en conséquence du coût de la transaction. Cette commission sera conservée par le fonds au profit de la totalité des actionnaires.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section « Frais et dépenses » du prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- La performance passée n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas une garantie de la performance future.
- La performance passée a été calculée après la déduction des frais courants, tel que décrit ci-dessus, mais pas la déduction des frais d'entrée ou de sortie.
- Le fonds a été lancé en 2010.
- La performance passée a été calculée en EUR.
- La performance du Fonds est mesurée par rapport à celle de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Les cours actuels des actions et autres informations sont disponibles sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com ou www.fundinfo.com.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre conseiller financier. Pour obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus, du rapport annuel et des rapports semestriels les plus récents (en anglais), adressez-vous à MSIM Fund Management (Ireland) Limited, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur donne des renseignements sur le compartiment d'un OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM, Morgan Stanley Investment Funds. Les actifs et passifs de chaque compartiment de l'OPCVM sont séparés en vertu de la loi, de telle sorte qu'un investisseur n'a aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel il ne possède pas de parts.
- La législation luxembourgeoise en matière de fiscalité peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La société MSIM Fund Management (Ireland) Limited est uniquement responsable de la teneur du présent document, au cas où celui-ci comporterait des déclarations trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les investisseurs peuvent passer d'un compartiment à un autre au sein des fonds Morgan Stanley Investment Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- Des détails sur la rémunération de la Société de gestion et sur la politique de rémunération actualisée de cette dernière, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les prestations sont calculées, ainsi que sur l'identité des personnes chargées d'octroyer la rémunération et les prestations, y compris la composition du comité de rémunération lorsqu'un tel comité existe, peuvent être obtenus gratuitement durant les heures normales d'ouverture des bureaux auprès du siège social de la Société et sont disponibles sur le site www.morganstanleyinvestmentfunds.com

Ce fonds est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la CSSF.
MSIM Fund Management (Ireland) Limited est une société autorisée en Irlande et réglementée par la CBI.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/12/2022.